



Bordeaux le, 02 novembre 2020

COMMUNIQUE

Le Bureau consulaire de la République du Sénégal à Bordeaux informe la communauté sénégalaise et tous les usagers que, **jusqu'au 1^{er} décembre 2020**, en raison de la crise sanitaire liée à la Pandémie de la COVID-19, ses services restent ouverts au public, uniquement sur rendez-vous, du lundi au vendredi de **09h30 à 14h30**.

A cet égard,

1. Les demandes d'extraits ou de transcription d'actes d'état-civil (naissance, mariage, décès) et d'établissement de sauf conduits seront reçues par voie postale et retournées, après traitement, sous plis fermé. A ce titre nous vous prions de bien vouloir joindre, à vos demandes, une enveloppe timbrée comportant une adresse postale valide.

2. L'établissement de certificats de coutume ou de cartes consulaires, nécessitant une présence physique se fera uniquement sur rendez-vous, à l'adresse e-mail suivante : senbureauconsulaire.brdx@laposte.net, et aux jours et horaires ci-dessous :

- Etablissement de certificats de coutume :

Mercredi-jeudi : **10H00-14H00**

-Etablissement de cartes consulaires :

Mardi-Mercredi-jeudi-vendredi : **09H30-14H00**

3. Les légalisations d'actes notariés ou de procurations se feront sur prise de rendez-vous à l'adresse électronique suivante : consulsenbordeaux@yahoo.fr

4. Les demandes d'établissement ou de renouvellement des passeports **CEDEAO** se feront uniquement sur rendez-vous, en appelant au numéro ci-après : **07 71 54 28 85**, aux jours et horaires suivants :

Lundi-mardi-mercredi-vendredi : **09H30-14H00**

Le Bureau consulaire appelle au respect strict des mesures barrières et au port du masque dans l'enceinte de la chancellerie.



Le chef de Bureau consulaire

Aissata DIA